

Mercredi 8 août

Réf. : 108.18 - PRESSE

FOIRE DU VENDREDI 24 AOÛT CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Vendredi 24 août, jour de la Foire de la Saint Barthélémy, **entre 6h et 22h**, et par décision municipale, vous ne pourrez **ni circuler ni stationner** avec votre véhicule dans le périmètre formé par les voies ou places suivantes :

- Rue Beauteville
- Rue d'Avéjan
- Boulevard Louis Blanc
- Place Henri Barbusse
- Rue Docteur Serres
- Rue Edgar Quinet (partie comprise entre la place Barbusse et la rue Florian exclue)
- Rue Michelet (partie comprise entre la place Barbusse et la rue Mistral exclue)
- Boulevard Louis Blanc (partie comprise entre les rues Allende et Albert 1er)
- Place de l'Hôtel de ville
- Rue Taisson
- Rue Rollin
- Place Saint Jean
- Rue Saint Vincent
- Rue Commandant Audibert

Les parcs de stationnement seront accessibles aux conditions habituelles :

- Abbaye : entrée et sortie uniquement par le rue de la Meunière
- Maréchale
- Gare routière
- Gardon
- Place des Martyrs de la Résistance
- Centr'Alès